



Direction de l'intérieur et de la justice
Secrétariat général

Münstergasse 2
3011 Berne
+41 31 633 76 76
Info.dij@be.ch
www.be.ch/dij

Berne, le 29 septembre 2021

«Agir à l'ère numérique, tout simplement» — Le slogan de la Direction de l'intérieur et de la justice

Avec ce slogan, la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) affiche sa volonté de satisfaire au mieux les besoins de la population tout en renforçant le dialogue avec les communes, les milieux économiques et d'autres acteurs clés. Pour y parvenir, elle prend ses décisions dans les meilleurs délais, elle opte pour des structures simples et, grâce au développement du numérique, elle garantit un accès aisé à ses prestations. En résumé: la DIJ se conçoit avant tout comme une prestataire de services et elle compte bien étoffer encore son offre.

Nous avons à cœur d'être une Direction *accessible*, qui accomplit les tâches découlant de son mandat légal de manière à la fois *pragmatique et correcte, sans formalisme inutile et dans un esprit de service public axé sur la recherche de solutions*.

Dans un souci d'amélioration constant, nous souhaitons offrir des *prestations de qualité qui répondent encore mieux aux besoins des bénéficiaires et des destinataires* (citoyens et citoyennes, communes, régions, entreprises, églises et communautés religieuses, Directions et offices cantonaux, autres acteurs présents dans la société civile, l'économie et l'administration). Notre volonté est de proposer des *structures optimales, des solutions éprouvées* ainsi que des *procédures simples et rapides*.

Exemples:

- Un dialogueur va informer la population de manière aisément compréhensible au sujet du système de réduction des primes d'assurance-maladie.
- La nouvelle loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants, qui centralise le pilotage, le financement et la surveillance, offrira aux enfants et aux jeunes un meilleur accès à des prestations de soutien de qualité et adaptées à leurs besoins.

Nous sommes une Direction *progressiste* qui exploite les atouts du *numérique*. Notre *action* implique un réexamen permanent de notre offre, destiné à mettre en évidence les prestations devant, à l'avenir, être informatisées. Notre intention est de travailler de manière aussi *conviviale, efficace et rapide* que possible. Le recours accru au numérique doit *faciliter l'accès à nos services*, en tout temps et en tout lieu, et se traduire par des améliorations constantes. Mais il doit aussi *simplifier la tâche* des collaborateurs et collaboratrices de la DIJ.

Exemples:

- Grudis public rend toutes les données publiques du registre foncier accessibles sur Internet.

Nous recherchons *activement le dialogue avec les bénéficiaires et les destinataires de prestations* dans le but de bien cerner leurs besoins et d'y répondre avec compétence et efficacité. Nous nous employons à entretenir et à renforcer divers *partenariats*, notamment avec les Directions et offices de l'administration cantonale. Ensemble, nous allons faire progresser le canton.

Exemples:

- Le groupe de contact Aménagement se réunit régulièrement pour discuter ouvertement des besoins des communes dans les procédures d'aménagement du territoire ainsi que pour identifier les potentiels d'amélioration. Les procédures s'en trouveront accélérées.
- Pour établir une carte numérique des religions, le délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses (DAER) noue des contacts avec les communautés religieuses du canton de Berne organisées selon le droit des associations.

Fidèle à son slogan, la DIJ soutient et concrétise également la «Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne»¹, contribuant ainsi à doter le canton des atouts nécessaires pour aborder l'ère numérique.

Le slogan a été élaboré à l'occasion de la première retraite de la Direction placée sous l'égide de la conseillère d'Etat Evi Allemann, les 5 et 6 juin 2018, puis présenté au public le 7 septembre 2018 (100 jours de mandature). Il a ensuite été retravaillé et actualisé lors de la deuxième retraite, les 24 et 25 juin 2021.

¹ «Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne 2019 à 2022», ACE 719/2019